

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 4.13 de l'ordre du jour

CX/CAC 23/46/15
Octobre 2023

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES
COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS
Quarante-sixième session

**TRAVAUX DU COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR LE PROCHE-ORIENT PRÉSENTÉS
EN VUE DE LEUR ADOPTION PAR LA COMMISSION**

1. La Commission est invitée à adopter les normes et textes apparentés qui sont présentés pour adoption. Le texte du Comité proposé en vue d'une adoption à l'étape 5 est mentionné dans la **partie 1** du présent document.
2. Les observations reçues concernant les normes et textes apparentés du Comité qui sont présentées pour adoption figurent dans le document publié sous la cote CX/CAC 23/46/15 Add.1.
3. L'examen critique de ce texte sera réalisé à la 85^e session du Comité exécutif de la Commission du Codex Alimentarius.

Partie 1 – Normes et textes apparentés soumis pour adoption à l'étape 5

Organe du Codex	Normes et textes apparentés	Référence	Numéro de travail	Étape
CCNE	Norme régionale pour le maamoul	REP23/NE11, paragraphe 58, annexe II	N06-2020	5